



## RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE

### LIGUE AURA BADMINTON

SAISON 2023/2024



Nom du tournoi :

Les Plumes du Coeur de Savoie

N° de dossier :

2402633

Club ou comité

organisateur du tournoi :

Saint Pierre d'Albigny Badminton – SPAB 73

### GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :

Tournoi de Doubles et de Mixte

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Le niveau géographique de la compétition est :

Régional

2) La compétition se déroule du :

samedi

08/03/25

au dimanche

09/03/25

3) Dans :

1

salle(s) et sur

6

terrains

Salle 1 =

6

terrains

Salle 2 =

terrains

Salle 3 =

terrains

Salle 4 =

terrains

4) Le logiciel utilisé sera :

Badnet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :

Loïc BASSET

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

### SÉRIES ET TABLEAUX

6) La compétition est ouverte aux joueurs allant de

NC

à

D7

inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

7) Les disciplines sont les suivantes :

DH samedi

DD samedi

Mixte dimanche

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour

(simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex) dans SPÉCIFICITÉS à la fin du RC.

8) Chaque joueur peut participer à maximum :

2

discipline(s)

9) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en

poules de 4 avec 2 sortants par poule

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

10) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

### INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

11) L'inscription se fera

par ordre d'arrivée et de paiement des inscriptions.

12) La date limite de réception des inscriptions est fixée au

dimanche

23/02/25

Le nombre maximum de joueurs sera de

114 par jour et/ou

par discipline.

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Par ordre d'arrivée des inscriptions et de paiement des paires complètes.

13) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :

lien BadNet :

<https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=26604>

adresse postale :

14) Le joueur devra être licencié

une semaine avant la date du tournoi.

15) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau

20,00 €

2 tableaux

23,00 €

3 tableaux

Par équipes

16) Le paiement se fera

uniquement par virement à l'inscription

17) Le paiement est à effectuer

à l'ordre du compte du SPAB 73

18) Le CPPH pris en compte sera celui du :

jeudi

27/02/25

La confection des tableaux sera effectuée le :

lundi

03/03/25

Le tirage au sort sera effectué le :

lundi

03/03/25

## FORFAITS

19) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

20) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à [sophie.bluy@badminton-aura.org](mailto:sophie.bluy@badminton-aura.org) ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

## REPLACEMENTS

21) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Avant tirage au sort, un joueur défaillant pourra être remplacé par un autre à condition de ne pas fausser le tableau, ni entraîner d'autres modifications importantes générant des difficultés pratiques. Avant la publication des tableaux, un joueur privé de son partenaire peut demander son remplacement par un autre joueur. S'il n'a pas trouvé un remplaçant, il sera lui-même retiré du tableau. Deux joueurs privés de leurs partenaires respectifs, avec leur validation, peuvent constituer ensemble une nouvelle paire. Les organisateurs en accord avec le Juge-arbitres se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, et prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.

## DURANT LE TOURNOI

22) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

23) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

24) Le volant de référence plume sera

Perfly – FSC 560

Le volant de référence plastique sera

Yonex Mavis

25) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

**Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.**

26) Le mode d'arbitrage du tournoi sera en auto-arbitrage

27) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

28) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à 3 minutes de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

29) Les feuilles des matchs seront à retirer à la table de marque dès l'appel des matchs, et devront être remis à la table de marque directement à l'issue des matchs.

30) Pour tout volant touchant une structure durant le jeu, il sera déclaré FAUTE. Au service, il sera déclaré LET à deux reprises, et FAUTE à la troisième.

31) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

32) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

33) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

34) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

### **SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES**

Le GEO de la manifestation est : Patrice LAFONT

